



Assemblée Générale du 28 mars 2017

Éléments de discours du Président

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

Chers membres du Partenariat Français pour l'Eau,

Je suis très heureux de vous voir si nombreux présents ce matin et je vous en remercie, ainsi que l'AMF qui nous accueille dans ces locaux. C'est un signal qui me fait chaud au cœur, moi qui assure la Présidence du PFE depuis un an déjà. Un signal qui doit vous faire tous chaud au cœur également, je pense, et qui montre l'intérêt que vous y trouvez et les fortes relations qui ont été nouées. Je salue particulièrement mes prédécesseurs, Henri Bégorre, ici présent ainsi que Jean Michel Séverino qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui.

Le PFE a 10 ans !

Oui, notre Partenariat a 10 ans ! C'est peu et beaucoup à la fois. Une maturité dans une jeunesse assumée. Une aventure humaine collective avant toute chose.

Prenons le temps de nous arrêter un peu et de faire un petit bilan qui intéressera notamment les plus jeunes d'entre nous qui n'ont pas participé à cette aventure.

Le PFE est né officiellement le 22 mars 2007, le jour de la Journée mondiale de l'eau. 32 organisations publiques et privées en étaient les pionnières. Réunies ce jour-là autour de Madame Nelly Olin, alors Ministre chargée de l'environnement, elles ont créé le PFE. Je voudrais d'ailleurs excuser Madame Olin qui n'a pas pu être parmi nous ce matin. En fait, l'idée d'un tel Partenariat multiacteurs est née deux ans auparavant et a découlé d'un événement dramatique ayant touché l'Asie du Sud Est ; je veux parler d'un tsunami terrible qui a fait 250 000 morts dans cette région, la nuit de Noël 2004.

A cette occasion, le Ministre chargé de l'environnement, Monsieur Serge Lepeltier, avait souhaité organiser très rapidement une réponse collective des acteurs français du secteur de l'eau. Ainsi avait été créé un comité d'acteurs rassemblant l'Etat, les agences de l'eau, les ONG d'urgence et de développement, les entreprises, les collectivités territoriales. Ce comité, qui était en lien avec le Ministère des Affaires Etrangères, avait pu organiser le soutien français aux populations d'Asie du Sud Est en mettant en place de nombreux projets dans un temps très court. Ainsi un premier collectif français du secteur de l'eau était né.

C'est d'ailleurs aussi à ce moment-là que deux parlementaires pionniers, Jacques Oudin, ici présent que je salue, et André Santini, qui s'est excusé, avaient pris l'initiative de soumettre au Parlement une proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités et des agences de l'eau dans le secteur de l'eau. La loi Oudin-Santini était née et j'y ai pris ma part en qualité de porte parole pour mon groupe !

La deuxième étape a été celle du Forum Mondial de l'Eau de Mexico tenu en mars 2006. La petite famille créée en 2005 a commencé à y prendre corps autour du Partenariat Français pour le Forum de Mexico (PFM) et à défendre des principes qui sont toujours d'actualité aujourd'hui : la responsabilité publique, la gestion par bassin versant, la concertation, l'assainissement, la coopération décentralisée...

Beaucoup restait à faire néanmoins pour que le plaidoyer des acteurs français soit unifié et puisse être entendu. Madame Olin a alors pris l'initiative avec Monsieur Philippe Douste-Blazy, alors Ministre des Affaires Etrangères, de lancer un chantier pour donner une voix forte à ces acteurs au plan international. Les principes étaient déjà ceux que nous connaissons : une voix multi-acteurs fonctionnant sur la base du consensus, sans prééminence d'un acteur sur un autre. C'est Pascal Berteaud, alors Directeur de l'eau au sein du Ministère chargé de l'environnement, que je salue, qui était le maître d'œuvre de ce chantier d'un genre nouveau qui associait certains de nos membres éminents d'aujourd'hui.

L'aboutissement de ce chantier eut lieu le 22 mars 2007 avec la création officielle du Partenariat Français pour l'Eau regroupant la dynamique et la diversité exceptionnelle des acteurs français de l'eau, porteurs d'une histoire riche et unique dans le domaine. Le choix avait été fait de ne pas lui donner de structuration juridique et il constituait un programme au sein d'une très importante association française, l'ASTEE, dont je salue le Président actuel, Monsieur Christophe Perrod, et le Président de l'époque, Monsieur Pierre-Alain Roche.

Vous noterez qu'en même temps a été créée la Coalition Eau dans le cadre d'une concertation entre les ONG et l'Etat afin de rendre plus visibles les ONG françaises à l'international vis-à-vis des grandes ONG anglo-saxonnes.

3 grands chapitres d'actions pendant ces 10 ans

En 2007, l'eau n'était pas reconnue comme une priorité au niveau international ; aucune grande Convention onusienne n'était en vigueur et les ambitions fixées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 étaient très limitées malgré des situations très préoccupantes sur le terrain.

C'est dans ce contexte qu'a commencé l'action du PFE entre 2007 et 2011 visant le « petit cycle de l'eau » (services d'eau et d'assainissement) et que de premiers succès ont été obtenus auprès du Gouvernement français et en lien avec d'autres acteurs au niveau international : prise en compte en 2009 du principe des 3T (Tarifs, taxes, transferts) pour le financement des services d'eau et d'assainissement et du rôle incontournable des autorités locales, reconnaissance en 2010 de l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit de l'homme par les Nations unies, atteinte de l'objectif fixé par les OMD en matière d'accès à l'eau en 2012. C'est Jean-Michel Severino, premier Président qui a tenu la barre du PFE en 2010 et 2011.

Dans la foulée du Forum mondial de l'eau de Marseille en mars 2012, moment fort pour le PFE alors présidé par Monsieur Henri Bégorre, la période 2012-2015 a constitué une ouverture du PFE au « grand cycle de l'eau » et à tous les grands usages pour répondre aux défis grandissant à l'international : eau pour l'agriculture, eau pour l'énergie, eau pour la nature...mais aussi l'eau et le changement climatique, l'eau et l'urgence humanitaire. Le succès de ce Forum a conduit logiquement les membres du PFE en juillet 2012 à le doter d'une structure juridique telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Fin 2015, les résultats obtenus sont au-delà des espérances : reconnaissance d'une nécessaire gestion des eaux usées dans la Déclaration officielle du Sommet de Rio+20 en 2012, entrée en vigueur en 2014 de la Convention de 1997 des Nations unies sur la gestion des bassins transfrontaliers, adoption en mars 2015 d'un cadre pour les réponses aux catastrophes naturelles (Accord de Sendai), adoption de 17 Objectifs de Développement Durable en septembre 2015 par l'AG des Nations unies, dont un Objectif propre et 18 cibles dédiés à l'eau sur 169, adoption de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015 reconnaissant l'adaptation au même niveau politique que l'atténuation.

Le PFE est entré depuis le 1^{er} janvier 2016 dans une nouvelle ère, celle de contribuer maintenant et dans les années à venir à la mise en œuvre de ces grands engagements de la communauté internationale. Le contexte a donc beaucoup changé au plan international en dix ans que ce soit sur le plan juridique ou au niveau du terrain même si les progrès sont très différenciés au plan géographique. Mais il reste tant à faire pour atteindre « le monde que nous voulons » fixé par l'Agenda 2030 !

Je crois ici que l'on peut affirmer, et j'affirme, que le PFE et ses membres ont joué un rôle fort au sein de la communauté internationale pour la reconnaissance de l'eau comme une priorité mondiale incontournable. Nous pouvons tous nous en être fiers et nous en réjouir !

C'est le 8 mars 2016 que vous m'avez confié la Présidence du PFE

Un an déjà ! Une fonction qui m'a conduit à vous connaître, à vous apprécier et à renforcer notre force collective. Une fonction qui m'a conduit aussi à élargir mes horizons vers le grand international tout en m'investissant au plan national pour convaincre nos autorités à ce que l'action globale de notre pays intègre l'eau comme une priorité ! Avant de devenir Président du PFE, je n'aurais jamais imaginé devoir faire un tel plaidoyer au plan national !

Cette première année a été une année de consolidation avec la présence du PFE à Rabat, à Marrakech, à Stockholm, à Brasilia, à Nantes, à Budapest etc. Notre collectif multi acteurs a fait de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 son unique feuille de route. Les chantiers ouverts sont très ambitieux mais sont ciblés sur des niches spécifiques où le PFE et ses membres peuvent apporter une vraie valeur ajoutée ; c'est le cas par exemple des chantiers sur la connaissance, les indicateurs de suivi des cibles 2030, la prise en compte des relations à l'eau des populations dans la prise de décisions, l'initiative #Climateiswater.

J'ai souhaité renforcer la visibilité du travail de notre Partenariat avec l'alternance mensuelle de réunions du bureau et du Conseil d'administration. Par ailleurs, j'ai souhaité élargir la représentation du PFE dans un grand nombre d'enceintes et d'événements internationaux à nos administrateurs qui, en plus de leur propre organisation, présentent les messages du PFE préparés collectivement et tous ceux que j'ai sollicité ont joué le jeu : je m'en réjouis.

Notre action s'est élargie en 2016 à l'Union européenne qui a une responsabilité très importante dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en interne et dans sa politique de coopération internationale. Ce champ est très vaste et l'organisation des institutions européennes complexe. La présence du PFE nécessite là plus qu'ailleurs une représentation à travers les membres de son Conseil d'administration, ce qui a commencé à être fait l'an dernier avec succès.

J'ai également souhaité que 2016 soit une année où le PFE œuvre fortement pour le renforcement de la voix unie de la communauté internationale de l'eau. Cette voix unie est en effet une condition incontournable pour être entendu des autres communautés comme celles du climat, de la sécurité alimentaire ou de l'énergie et faciliter la mise en œuvre de l'Agenda 2030. J'ai ouvert ce chantier et j'en mesure la difficulté mais c'est pour moi une priorité et je vais poursuivre mes efforts pour convaincre mes collègues, Présidents d'associations, d'adhérer dans un esprit d'ouverture à ce projet.

L'historique de notre Partenariat et ces points d'inflexion l'ont rendu attractif : il est ainsi passé d'un nombre de membres de 100 au début de l'année 2016 à près de 140 aujourd'hui ! De petites structures, publiques ou privées, nous ont notamment rejointes considérant que le PFE facilite grandement leur intégration au sein de la communauté française de l'eau et leur projection au niveau international.

Ma vision pour l'avenir : Contribuer à transformer notre monde pour atteindre « le Monde que nous voulons en 2030 »

Un peu plus d'un an après mon élection comme Président du PFE et au moment où nous fêtons son dixième anniversaire, je souhaite préciser devant vous mes priorités stratégiques à moyen terme suivant le triple mandat confié que vous m'avez confié.

Mon mot d'ordre est simple : tout faire pour faciliter collectivement l'atteinte des Objectifs fixés par l'Agenda 2030 en ce qui concerne le secteur de l'eau ! Ce mot d'ordre doit être celui que chacun d'entre vous, à son niveau et au regard de son expertise, doit aussi se fixer.

Il s'agit en effet d'en finir avec la pauvreté, de lutter contre les inégalités et l'injustice, de faire face au changement climatique et de répondre aux situations d'urgence en renforçant notamment la résilience de nos sociétés, de limiter les migrations et aussi d'éradiquer la misère et la faim et d'assurer à tous un accès aux soins, à l'énergie, à l'eau et à l'éducation.

Je fais confiance aux Présidents de nos 3 groupes de travail pour mener à bien ces priorités : Messieurs Gérard Payen, Jean-Luc Redaud, Alain Boinet et Anne-Lise Lavaur de Solidarités International, Julien Eyrard de Action contre la Faim et Laura Le Floch du Secours Islamique France.

Ce mot d'ordre se décline dans nos actions en :

PLAIDOYER

L'eau constituant un domaine incontournable pour l'atteinte des Objectifs de l'Agenda 2030, la stratégie de plaidoyer du PFE est prioritairement fondée sur des contributions opérationnelles pour les politiques extérieures et internes française, européenne et au plan international dans le cadre d'une gouvernance politique mondiale de l'eau. Dans la mesure où la préservation de la

biodiversité aquatique et des eaux littorales font parties de ces ambitions internationales, l'extension progressive du plaidoyer du PFE à ces sujets va constituer un thème à débattre prochainement au sein de sa gouvernance.

Ce plaidoyer vise les Nations unies, les Etats chargés d'établir et de suivre les politiques nationales adaptées, l'Union européenne, le Gouvernement français, les bailleurs de fonds et le grand public qui doit jouer un rôle majeur pour mobiliser les autorités politiques.

ECHANGER

Le nouveau cadre international impose en premier lieu aux Etats d'adopter des politiques sectorielles permettant d'atteindre les objectifs en renforçant grandement leur intégration. Les acteurs non étatiques (collectivités, entreprises, agriculteurs, ONG..) sont les premiers concernés pour la mise en œuvre sur le terrain des ambitions internationales.

Le PFE agit donc pour faciliter les échanges d'expériences entre ces différents acteurs en travaillant avec les réseaux de ses membres, les Partenariats nationaux (Partenariat Suisse et africains par exemple), régionaux (notamment européens) et mondiaux de l'eau (Conseil mondial de l'eau, GWP, NOWNET), l'Office international de la francophonie, les réseaux des acteurs non étatiques, notamment les Alliances Eau et Climat mises en place lors des dernières COP... Il facilite également ces échanges entre acteurs français et étrangers dans de nombreux événements internationaux (Forums mondiaux de l'eau, Semaines mondiales de l'eau de Stockholm, COP's...) ou en animant des Comités nationaux français liés à des institutions internationales (exemple du Programme Hydrologique International/UNESCO).

Par ailleurs, les différentes communautés sectorielles doivent se rapprocher et échanger de plus en plus entre elles. Le PFE agit donc pour que la communauté internationale de l'eau agglomère ses forces, parle d'une voix la plus unie possible et se rapproche des autres communautés (climat, sécurité alimentaire, énergie, santé...) ainsi que des agences onusiennes concernées à l'image de la campagne #Climateiswater créée à son initiative.

Comme il le fait aux plans européen et international, le PFE agit pour faciliter le travail collectif entre les différentes associations françaises actives dans le domaine de l'eau.

VALORISER

La France dispose d'un savoir-faire largement reconnu au plan international dans le domaine de l'eau. Ce savoir-faire s'est développé au départ en France de par une législation visionnaire : gestion par bassin, concertation, décentralisation, circuits financiers autonomes, dimension sociale, délégation possible au secteur privé.

Ce savoir-faire a beaucoup évolué depuis quelques années (observations satellitaires, outils de gestion connectés, économie circulaire, production d'énergie, valorisation de la biodiversité aquatique, barrages multi-usages, hydroliennes...) et de nouveaux acteurs sont apparus (PME-PMI, start-up...) qui rejoignent nombreux le PFE.

Le PFE agit donc pour valoriser ce savoir-faire collectif sans prééminence d'un type d'acteur par rapport à un autre. Il identifie les nouvelles dimensions de ce savoir-faire, lui donne un nouveau

visage et le promeut en lien avec les outils gouvernementaux de la diplomatie économique et lors des nombreux événements auxquels il participe.

+++

Je vous remercie vivement pour votre attention et votre adhésion à ces orientations discutées au sein de nos instances de gouvernance. Je vous invite à poursuivre ou à rejoindre ce travail collectif ambitieux, en particulier les femmes et les jeunes à qui je souhaite donner une plus grande place au sein du PFE, et ce au service d'une cause noble qui mérite toute notre attention : faire de l'eau un enjeu de paix !

Je vous remercie de votre attention.